

Papiers d'identité & Documents indispensables

Document à compléter et à placer dans votre CARNET de VOYAGE

Pour votre séjour, il est indispensable de vous munir des pièces suivantes, à jour et en règle :

Séjours ou sorties à l'étranger

1) Carte d'Identité Nationale ou passeport de l'enfant et du responsable légal en cours de validité

Nous vous invitons à entreprendre les démarches administratives éventuellement nécessaires dès aujourd'hui ; les délais d'obtention ou de renouvellement pouvant être longs !

Ces papiers seront indispensables pour les passages de frontières.

Si ces documents ne sont pas présentés le jour du départ, nous ne pourrions en aucun cas risquer de compromettre le bon déroulement du voyage.

2) Attestation de la Carte Européenne d'Assurance Maladie à solliciter auprès de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Ce document est indispensable pour prétendre au remboursement des frais médicaux éventuellement engagés lors du séjour.

3) Autorisation de sortie du territoire (document cerfa ci-joint)

Vive Demain !



Les PEP Alsace
8, rue Blaise Pascal
68000 COLMAR

03 69 99 10 10
colos@pepalsace.fr